



BILAN EXERCICE INCENDIE CFA/CFPPA

Date de l'exercice : 12 avril 2006



disponible sur le site !

01/ Mise en situation :

Les établissements d'enseignement doivent effectuer au moins 2 exercices d'évacuation par année scolaire.

Le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée (pour rappel, le premier exercice a été conduit en partenariat avec les Sapeurs-Pompiers locaux, « une fuite de gaz» en constituait le scénario d'évacuation et d'intervention).

Le deuxième exercice d'évacuation incendie a été déclenché, sur le bâtiment D, à 9 h 30, le 12 avril 2006.

Pour ce faire, il avait été convenu de solliciter la Société CHUBB, installateur et prestataire du système d'alarme pour le bâtiment D.

Plusieurs objectifs étaient poursuivis :

1. vérifier l'état des installations,
2. former à l'évacuation.

A noter qu'aucun contrôle du système de sécurité incendie S.S.I. n'avait été effectué depuis le passage de la commission de sécurité de septembre 2004.

02/ Déroulement :

Le technicien s'est, dans un premier temps, familiarisé avec les lieux (dès 08 h 45) et a déclenché l'alarme à 9 h 30.

A l'issue, il a effectué une opération de maintenance très lourde puisqu'il est resté sur les lieux l'ensemble de la journée. La maintenance de la centrale a été finalisée le lendemain.

03/ Evaluation :

Afin d'établir l'évaluation de cet exercice de sécurité incendie, nous avons adopté le tableau proposé dans la note de service **DGER/SDPFE/N2006-2026 du 01 Mars 2006** :

	Oui	Non	Observations
<u>Modalités d'organisation :</u>			
Inopiné	x		
<u>Application des consignes générales :</u>			
Tout le monde a entendu le signal	x		La sonnerie, bien que stridente dans les couloirs, semble à peine suffisante dans les salles de cours.
Tout le monde a évacué	x		
L'ascenseur est resté inutilisé	x		
Tout le monde a respecté la consigne : « ne pas revenir en arrière »		x	Un personnel a fait marche arrière en réintégrant le bâtiment pour récupérer un manteau.
Tout le monde a rejoint le point de rassemblement		x	Un « flottement », quant au point de rassemblement, a été largement constaté : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dans un premier temps, le stationnement de quelques personnels et quelques apprenants s'est opéré devant l'atelier horticole, ▪ dans un second temps, le stationnement s'est réalisé au carrefour des 2 allées du parc, ▪ puis, un rassemblement final sur le plateau sportif, mais dans un laps de temps beaucoup trop long (+ de 5 minutes) et non-conforme quant au lieu précisé sur les fiches consignes d'évacuation (sur la pelouse en face du bâtiment C).
Le comptage des personnes a été effectué sans problème		x	Plusieurs manquements ont été relevés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ rassemblement désordonné, à 1

			<p>ou 2 exceptions, les groupes classes n'ont pas été reformés,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ peu de formateurs ont procédé à l'appel une fois les groupes rassemblés. Par conséquent, le second appel, qui est essentiel aux services de secours n'est pas réalisé, ▪ lors de l'exercice, des visiteurs étaient présents : la question se pose de leur prise en compte, ▪ idem pour l'appel des personnels administratifs et d'entretien des locaux.
<p><u>Evacuation :</u></p> <p>Evacuation immédiate</p> <p>Evacuation en bon ordre</p> <p>Bonne prise en compte des personnes handicapées</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ quelques stagiaires adultes sortent seuls et semblent désorientés, ▪ constat du stationnement d'un véhicule de service aux abords du bâtiment D : incidence directe quant à l'évacuation des personnes et entrave à l'action des moyens de secours (aire de manœuvre), ▪ contrairement aux cheminements de circulation pour l'évacuation (se reporter aux consignes d'évacuation-couloir-), l'escalier central a été emprunté par la quasi-totalité des groupes. <p>Sans objet.</p>

04/ **Interventions techniques :**

Suite à cet exercice, et en fonction des résultats décrits plus avant, le traitement de certaines anomalies a été opéré.

Nous citerons :

- ✓ l'identification d'un détecteur dans le local compresseur,
- ✓ le remplacement des 10 sirènes du bâtiment D,
- ✓ le remplacement d'un composant de l'alarme,
- ✓ la procuration, auprès de la Société CLAUDIERE, des plans d'implantation du système de sécurité incendie (ex : plans de désenfumage, localisation des détecteurs incendie, ...),
- ✓ la mise en place d'une signalétique spécifique (portes « coupe-feu », porte de liaison entre les classes, identification des locaux ou armoires électriques),
- ✓ remplacement de la carte satellite n° 4 au 1er étage

Problèmes qui restent en suspens à l'heure actuelle :

- ✓ impossibilité d'accéder au clapet coupe feu de l'atelier pour le réarmer après chaque exercice incendie,
- ✓ absence de report d'alarme alors que la centrale se trouve dans un bureau qui n'est pas systématiquement occupé,
- ✓ vérifications quotidiennes réglementaires non effectuées.

Parallèlement, d'autres actions sont programmées ou ont déjà eu lieu :

(liste non exhaustive)

- ✓ une formation à la manipulation de la centrale réalisée le 29 Mai 2006, par la Société CHUBB (8 agents ont été conviés).

NB : le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme (art MS 69) qui doit faire l'objet d'une surveillance permanente pendant la présence du public.

- ✓ la matérialisation du point de rassemblement (pose d'un panneau spécifique),
- ✓ la désignation de personnes pour encadrer et guider les occupants lors d'une évacuation,
- ✓ préparation en amont de l'exercice incendie : information auprès des publics (stagiaires, apprentis, élèves) et personnels,
- ✓ la formation des personnes (ex : manipulation d'extincteur).

05/ Pour conclure :

Les exercices mis en œuvre ont pour objectif de familiariser les usagers de l'EPLEFPA à la conduite à tenir en cas d'incendie.

En cas de sinistre, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments concernés. C'est pour cela que les exercices sont obligatoires et permettent d'acquérir la conduite adéquate.

Gardons à l'esprit que cet entraînement capital est l'occasion de vérifier que l'établissement est capable de gérer seul une situation de crise en attendant l'arrivée des secours (Pompiers, SAMU).

Le Directeur de l'EPLEFPA

L'ACMO